



Immigrants turcs : une présence qui s'affirme à Rennes

ANGÉLINA ETIEMBLE et ANNE MORILLON > SOCIOLOGUES

RÉSUMÉ > *La Saison de la Turquie en France se poursuit jusqu'en juillet 2010 et cette année Istanbul est la capitale européenne de la culture. Deux occasions pour s'intéresser aux Turcs de Rennes. Au dernier recensement, ils étaient 1 579 (4 821 en Bretagne). Leurs associations sont anciennes et ils participent depuis bientôt trente ans au festival Convergences culturelles. La culture, la religion, la langue... et le foot permettent de maintenir les liens avec le pays d'origine.*



Les Turcs, quelques années après les Portugais et les Marocains, ont été recrutés dans les grands chantiers, celui de la Zup Sud notamment, ouverts dans la région depuis les années soixante. Ils ont ainsi participé au développement de l'immigration en Bretagne¹, progression, ces dix dernières années surtout, qui relativise l'idée qu'elle n'est pas une région d'immigration. À ce titre, la présence immigrée à une échelle plus locale – une agglomération ou une commune – n'est pas moins importante qu'au niveau national en 2006. Ainsi la part de la population immigrée dans la population rennaise (7,3 %) se rapproche du niveau national (8,1 %). Il en est de même de la population étrangère : 5,4 % à Rennes et 5,7 % au niveau national.

Rennes accueille 21,6 % de l'ensemble des étrangers de la région et, à elle seule, 60,5 % des étrangers du département. L'augmentation du nombre d'étrangers y est toutefois moins importante qu'au niveau régional : 11 309 en 2006 contre 8 295 en 1999, soit une augmentation de 36,3 %. Parmi la population étrangère rennaise, les Turcs arrivent en deuxième position (1 579) après les Marocains (1 914).

La Turquie connaît une émigration de travail dès les an-

nées 1950 et plus fortement au début des années 1960. L'Europe a besoin de main-d'œuvre, l'Allemagne surtout, et les Turcs de travail. Une émigration politique voit également le jour en Turquie dans les années 1980, celle des opposants au régime et celle de la minorité kurde. L'émigration est principalement masculine dans les années 1960-1970, puis viennent les familles dans les années 1980-1990. Le regroupement familial se poursuit actuellement, plus souvent le fait de conjoints, hommes ou femmes. Les Turcs sont un peu plus de 8 000 en 1970 en France, ils sont 208 049 près de 30 ans plus tard (recensement de 1999) et 223 647 en 2006.

En France, les premiers migrants sont le plus souvent issus des zones rurales du nord et de l'est de la Turquie. Peu qualifiés professionnellement, ils sont surtout recrutés dans les travaux publics, le bâtiment et l'industrie. Certains se lancent dans l'artisanat et le commerce. Les

1. L'histoire de l'immigration à Rennes est encore partielle et reste à faire, en particulier pour la période de l'après-guerre jusqu'aux années 1970. Cf. A. Etiemble, D. Folliet, A. Morillon et P. Veglia, *Histoire et mémoire de l'immigration en Bretagne*, Odris/Génériques, 2007. Téléchargeable sur <http://www.odris.fr>.

Angéline Etiemble et Anne Morillon, sont sociologues à Topik, collectif de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales (Rennes), et chercheurs associés au laboratoire ESO de l'université de Rennes 2





Les Turcs sont parmi les premiers installés en Bretagne.

migrants turcs de ces dernières années ont un niveau scolaire plus élevé et sont davantage qualifiés. Cette configuration de la migration turque se retrouve à Rennes.

Un flux constant depuis les années 1970

En Bretagne, les premiers recensements signalent la présence de quelques Turcs. Moins d'une vingtaine dans les années 1920, ils sont 62 en 1936 dont 24 femmes. Cette présence, dont on ne sait presque rien aujourd'hui, reflète sans nul doute des parcours singuliers. Quarante ans plus tard, l'appel à la main-d'œuvre étrangère génère un phénomène plus collectif. En Bretagne, la population turque s'élève à 430 personnes (80 % d'hommes) en 1975 ; en Ille-et-Vilaine, 120 Turcs sont recensés dont 110 hommes. Ensuite, leur nombre croît régulièrement, en partie en raison du regroupement familial et des mariages avec des conjoints(es) de Turquie. Ils sont un peu moins de 3 000 en 1990, près de 3 500 en 1999 (+ 16 %), près de 4 900 au dernier recensement (+ 41 %).

Les Turcs sont donc aujourd'hui parmi les premiers étrangers installés en Bretagne. Dans la capitale bretonne, leur nombre a connu, par rapport à 1999, une augmentation plus importante que celui des étrangers en général avec respectivement + 52 % et + 36,3 %. En 2006, les Turcs représentent 14 % des étrangers à Rennes (9,2 % au niveau régional et 6 % au niveau national). Par ailleurs, Rennes accueille 32,7 % de l'ensemble des Turcs de la région et, à elle seule, 80,4 % des Turcs du département.

L'immigration turque est une immigration « active » au sens où le flux de nouveaux arrivants ne s'est pas tari, tout en prenant appui bien souvent sur les immigrants anciennement installés. Les motifs d'immigration sont d'ailleurs, comme pour d'autres migrations, principalement familiaux. Si les nouveaux migrants turcs viennent d'abord en France pour des raisons familiales, ce motif ne doit pas masquer qu'hommes et femmes s'engagent ensuite dans des trajectoires professionnelles et de formation, selon leurs projets et les possibilités qui s'offrent à eux.

En 2006, l'immigration reste à dominante masculine (56,2 %), même si l'écart entre les hommes et les femmes se réduit.

Ouvriers et artisans en majorité

Si, en 2006, les Turcs sont moins souvent des « actifs ayant un emploi » que l'ensemble des Rennais (32,2 % et

41,7 %), ils sont aussi moins fréquemment au chômage que la population étrangère dans son ensemble (6,3 % et 9,5 %). De plus, 6,8 % des Turcs sont des artisans, commerçants ou chefs d'entreprise ce qui n'est le cas que de 2,7 % de la population étrangère et 1,5 % de l'ensemble de la population rennaise. De même, observe-t-on une surreprésentation des ouvriers dans la population turque : 25,2 % des étrangers de nationalité turque (contre 8,8 % dans l'ensemble des Rennais).

À Rennes, les Turcs sont essentiellement ouvriers et artisans. Maçons, ils travaillent dans le gros œuvre et se sont spécialisés dans le montage de parpaings. Les petites entreprises turques ont été créées parfois sans maîtrise des contraintes administratives et de gestion, et sont donc assez fragiles². Les commerces, notamment la restauration liée aux kebabs, sont plus souvent une activité professionnelle des Kurdes. Toutefois, pour tous, le commerce représente un modèle d'ascension sociale.

Du reste, l'orientation des immigrants turcs vers des emplois indépendants ou salariés dans les entreprises turques, est souvent la réponse pratique à la précarité de l'emploi d'une population assez largement discriminée sur le marché du travail. Dans le bâtiment, cette gestion ethnique du travail exprime aussi une forte dépendance des entreprises turques à l'égard des « donneurs d'ordre français » : elles constituent bien souvent la variable d'ajustement en temps de crise³.

Des femmes moins actives professionnellement

Les femmes turques sont moins nombreuses que les hommes à avoir une activité professionnelle (6,5 % contre 32,2 %). Cet écart existe aussi au regard du taux d'activité professionnelle des femmes rennaises (38,4 %) et des femmes étrangères (24,7 %).

Cette moindre activité serait-elle l'expression d'une assignation à la maison par les maris ? Une telle explication est à nuancer, en premier lieu, parce qu'elle passe

2. La Fondation Agir contre l'exclusion (Face) s'est d'ailleurs mobilisée en Bretagne pour accompagner les artisans maçons turcs en mutualisant les moyens de gestion pour leurs entreprises, évitant ainsi des dépôts de bilan préjudiciables à tous. Cf. P. Le Ber, « La Face agit en faveur des artisans turcs », *Hommes et Migrations*, « Bretagne, terre d'immigration en devenir », n° 1260, mars-avril 2006, pp. 96-102.

3. Cf. A.-Y. Guillou et M. Wadbled, « Maçons turcs, un exemple de stratification ethnique dans l'économie bretonne », *Hommes et Migrations*, « Bretagne, terre d'immigration en devenir », n° 1260, mars-avril 2006, pp. 81-95.

Ils sont maçons mais aussi commerçants.

sous silence les discriminations dont les immigrantes sont victimes dans le domaine de l’emploi. De plus, elle tend à minimiser une activité féminine essentielle à l’économie du ménage pour des familles aux revenus modestes. Par ailleurs, les jeunes turques occupent des emplois salariés, soit avant le mariage et la naissance des enfants, soit au moment du regroupement familial... Enfin, comme le montrent A.-Y. Guillou et M. Wadbled, l’activité professionnelle des immigrantes turques varie fortement selon les opportunités offertes par le marché local de l’emploi (par exemple, les ouvrières turques sont nombreuses dans les usines agroalimentaires de Quimper...), selon le projet familial (un revenu supplémentaire nécessaire à l’accession à la propriété) et selon l’intensité du contrôle social exercé par la collectivité turque⁴.

Une vie associative relativement ancienne⁵

Les immigrants, ne tardent pas à créer des espaces collectifs de rencontres où le lien culturel avec le pays d’origine est vivifié et les solidarités intra-ethniques sollicitées pour pallier les difficultés rencontrées dans la société d’installation. Les Turcs ont créé des associations dès les premières années de leur arrivée, quand la vie associative des étrangers était encore soumise à l’autorisation du ministre de l’Intérieur⁶. Ils participent alors à la dynamique inter-associative immigrée du tournant des années 1970 et 1980, encouragée par la nouvelle municipalité de gauche (1^{er} mandat d’Edmond Hervé en 1977) et soutenue par le secteur associatif de défense des droits des étrangers (en l’occurrence l’Association de soutien des travailleurs immigrés), pour débattre des conditions de vie des immigrés en France et à Rennes et favoriser leur intégration. Un premier effet de cette dynamique est la création, en 1983, de l’UAIR, l’Union des associations immigrées de Rennes⁷, dont est toujours membre l’Association d’entraide des travailleurs turcs de Rennes (Aettr).

Peu nombreux dans les années 1970, les travailleurs turcs éprouvent le besoin de créer leur association (1976 – 1977) pour, d’après l’un de ses fondateurs, « être ensemble », se retrouver. Comme d’autres associations dites communautaires (Association des Portugais de Rennes, Centre culturel espagnol de Rennes...), le désir de rencontre se combine au souhait de valoriser la culture d’origine auprès des jeunes générations et des Rennais. Ainsi, les Turcs de Rennes aident à la mise en place du

Festival de l’immigration en 1982, l’un des plus anciens en France. Ils s’associent toujours à ce festival annuel, nommé désormais *Convergences culturelles* et coorganisé par l’UAIR et la municipalité.

L’association a également mis sur pied une équipe de football et les coupes s’accumulent au fur et à mesure des tournois. La religion a aussi sa place avec la construction, par les Turcs eux-mêmes, d’un vaste équipement, comprenant un centre culturel et une mosquée, inauguré au début des années 2000 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Au fil des années, la croissance de l’association reflète le flux des nouvelles arrivées, passant de 40 adhérents⁸ en 1976 à 400 en 2009. Au départ, elle est domiciliée au foyer des travailleurs migrants de l’Aftam (foyer Guy-Houist). Puis elle s’établit dans les locaux sociaux d’une tour HLM du Blossne (square de Bosnie).

Les Turcs résident majoritairement dans les quartiers du Blossne et de Bréquigny, de Villejean et de Maurepas. La taille des ménages turcs et l’offre de T5 et T6 dans le parc social ainsi que la proximité des parents et compatriotes donnent lieu à des regroupements dans certains quartiers, voire certains immeubles. Ces regroupements sont parfois mal perçus par le voisinage et les acteurs politiques et institutionnels, par crainte du « repli sur soi », sinon du « communautarisme »⁹. Néanmoins, cette crainte tend à exagérer le phénomène. Dans le Blossne par exemple, les ménages turcs restent minoritaires, ne représentant

Les Turcs ont créé des associations dès les premières années de leur arrivée.

À Noyal-Chatillon, ils ont construit eux-mêmes un centre culturel et une mosquée.

4. Cf. A.-Y. Guillou et M. Wadbled, *Migrations turques en Bretagne. Rennes, Vannes et Quimper*, Odris / Fasild, 2004.

5. Nous évoquons ici les associations liées à l’immigration turque la plus ancienne à Rennes. Pour être complet, il faudrait bien sûr citer les autres associations d’immigrés kurdes : notamment, l’Association culturelle de Mésopotamie (créée en 2000), la Délégation rennaise du Kurdistan (1996) et la toute nouvelle association Amara-Maison du peuple kurde (2009). La première est plus orientée vers la vie culturelle des Kurdes (musique, langue...) et les deux autres militent en faveur des droits de l’Homme et de la minorité kurde en Turquie.

6. Selon le décret-loi du 12 avril 1939, abrogé en 1981.

7. Aujourd’hui Union des associations interculturelles de Rennes.

8. Une adhésion vaut un ménage. Les adhérents ne sont pas tous rennais, certains habitent les communes de la périphérie rennaise, voire quelques-uns plus loin (Dinan, Saint-Brieuc...). Le rayonnement de l’AETTR dépasse donc largement le contexte rennais.

9. Le terme « communautarisme » désigne un phénomène de repli sur la communauté accompagné d’une exacerbation de valeurs et de modes de vie qui peuvent être contraires à ceux de la société française. La communauté peut alors être perçue comme menaçante. Ce terme, peu maîtrisé, révèle surtout l’ambiguïté de l’usage du mot « communauté » pour désigner des populations issues de l’immigration à partir d’un socle culturel supposé commun, sans tenir compte de l’hétérogénéité sociale et culturelle de ces communautés « imaginées », ni les identifications à une « communauté » en raison de conditions communes d’existence (emploi, logement...).





Deux nouvelles associations, *Lale* et *Turkoize*, sont tenues par des femmes et des jeunes.

que 22 % des habitants d’origine étrangère et 3,5 % de l’ensemble des habitants du quartier (Insee, 1999)¹⁰. Ces dernières années, du reste, des jeunes ménages accèdent à la propriété dans les communes périphériques.

Deux nouvelles associations : *Lale* et *Turkoize*

L’AETTR fait partie de la Fédération des Turcs de l’Ouest qui groupe une quinzaine d’associations en Bretagne et dans les Pays de la Loire. La Fédération s’est dotée d’une revue bimestrielle, en langue turque : *Okyanus* relate l’histoire des Turcs dans telle ou telle ville, leur vie sociale, culturelle ou sportive, ainsi que des événements plus privés (mariages, naissances, décès...). L’AETTR a toujours une adresse square de Bosnie, toutefois ce local est essentiellement occupé par deux nouvelles associations, *Lale* et *Turkoize*. Toutes deux, tenues par des femmes et des jeunes, sont à la fois le lieu de la transmission intergénérationnelle, des nouvelles préoccupations des migrants (accès aux droits...), de l’avenir des jeunes (réussite scolaire) et, plus largement, de la valorisation de la vie sociale et culturelle turque dans la société française.

Ainsi l’association *Turkoize* vise à promouvoir la culture turque par des spectacles de danses, et l’accompagnement scolaire. Cette ambition souligne la jeunesse de l’immigration turque (33 % des Turcs de Rennes ont moins de 15 ans) et, par conséquent, la forte présence des enfants turcs dans le système scolaire rennais. Elle révèle aussi combien le souci de la réussite scolaire est présent chez les familles turques, bien que leur rapport à l’école soit, chez certains enseignants, source d’interrogations, fondées sur le sentiment d’une « distance culturelle » plus importante entre les Turcs et la société française¹¹.

Un objectif : faire changer les regards sur les Turcs

Lale, qui signifie tulipe¹², a été créée en mars 2007 à l’initiative de jeunes femmes. Deux d’entre elles, dont les pères ont été à l’origine de l’AETTR et parmi ses présidents, nous ont expliqué leur double intention. Tout d’abord, répondre aux besoins des familles arrivantes, des femmes notamment, en favorisant l’accès aux droits sociaux, à des cours de langue française ou encore à des cours de conduite. De ce point de vue, le canal associatif leur paraît avoir plus de poids pour faire entendre les

attentes et les besoins des migrants. Ainsi, « en tant qu’association, les portes s’ouvrent devant vous ! ». Elles observent d’ailleurs que *Lale* est devenue un interlocuteur privilégié pour les professionnels et les élus et un intermédiaire aussi avec l’Aettr. Il est vrai, ajoutent-elles, que les hommes travaillent plus souvent que les femmes et ne peuvent donc assister aux diverses réunions ponctuant la vie associative dans la cité. De fait, les jeunes femmes acquièrent des compétences associatives dont elles font bénéficier les acteurs associatifs plus anciens¹³.

Lale souhaite également « faire connaître la culture turque » et contribuer ainsi au changement de regard sur la population turque. L’occasion leur en est donnée dès 2007 avec le festival *Convergences culturelles* qui met en lumière la Turquie. Des conférences, des expositions, retraçant notamment la contribution des Turcs à la construction de Rennes et les parcours de migrants, permettent ainsi aux Turcs et à leurs enfants de donner d’eux-mêmes et de la Turquie des images riches et complexes. Les jeunes femmes multiplient également les rencontres, répondent aux diverses sollicitations sur « la femme turque aujourd’hui » pour rompre avec les représentations prégnantes d’une femme turque « soumise » et cantonnée à la maison. Avec fierté, les jeunes femmes de *Lale* évoquent également la Saison de la Turquie en France (juillet 2009-2010) et Istanbul, capitale européenne de la culture en 2010, autant d’événements culturels qui valorisent la Turquie.

Enfin, pour nos interlocutrices, parler de l’histoire de l’immigration turque est très important afin de lutter contre des réactions xénophobes et racistes : « *Quand je suis arrivée, j’ai été à l’école mais petit à petit, je vais dire le mot, il y a eu beaucoup de racisme. On nous traitait de « sale étranger, retourne dans ton pays », par exemple. Mon père, économiquement, il est venu. Mais il aurait eu*

10. A.-Y. Guillou et M. Wadbled, *Migrations turques en Bretagne...*, op. cit.

11. A. Etiemble, *La médiation scolaire dans le sud de Rennes*, APRAS, juin 2004.

12. Étymologiquement, le mot tulipe vient du turc *tülband* qui désigne le couvre-chef des Turcs. Sa ressemblance avec le turban la fit nommer ainsi après avoir été introduite en Europe pour être cultivée au 18^e siècle alors qu’elle poussait à l’état sauvage en Anatolie et près de la Mer Noire. Au 16^e siècle, le sultan Soliman le Magnifique organisait des fêtes somptueuses en son honneur et c’est aujourd’hui encore un emblème fort de la richesse culturelle et du dynamisme de la Turquie.

13. La Présidente de *Lale*, Dilek Sahin, est l’exemple même de ces nouvelles figures féminines turques. Mariée et mère de trois jeunes enfants, elle ne compte ni son temps ni son énergie pour se mobiliser tous azimuts afin de montrer sur la scène publique, que « *les Turcs existent !* ».

Elles souhaitent contribuer au changement de regard sur la population turque.

le choix, il serait resté en Turquie ». En effet, leurs pères ont quitté la Turquie parce qu’ils « avaient été appelés par la France comme main-d’œuvre à ce moment-là. [...] Et donc c’était d’abord (pour son père) Saint-Brieuc, Saint-Malo, puis Rennes. Mais quand mon père il est arrivé, ils étaient trois, quatre familles. Et là on est arrivé à 400! ».

De fait, elles ne s’étonnent pas vraiment que les Turcs soient encore perçus aujourd’hui comme des migrants récents car la population a, selon elles, doublé voire triplé ces toutes dernières années. « Il y a des vagues récentes. [...] Surtout en l’espace de deux ou trois ans là, on a eu un contexte économique avec besoin de main-d’œuvre alors que moi j’aurais pensé que ça se serait arrêté avec les nouvelles lois de l’immigration. »

Les jeunes femmes de *Lale* font écho aux représentations qui ont cours sur les vagues migratoires à Rennes. La comparaison entre les Portugais et les Turcs est d’ailleurs intéressante car les premiers sont présentés comme une « vieille immigration » et les nouvelles arrivées, sans doute plus faibles que chez les Turcs mais bien réelles, ne sont guère perçues, sinon par les Portugais eux-mêmes. En revanche, les Turcs sont vus comme une « communauté » plus problématique, plus « repliée » sur elle-même. Selon nous, cette perception, prégnante, surdétermine la représentation du caractère relativement récent de l’immigration turque à Rennes. Pourtant, l’Aettr est l’une des plus anciennes associations d’immigrés de la ville.

L’immigration turque est sinon méconnue, du moins « mal connue ». Comme d’autres populations, elle fait l’objet d’un certain nombre de stéréotypes, le plus souvent négatifs. Présenter quelques caractéristiques sociales et démographiques va dans le sens d’une mise en question des préjugés habituels sur l’immigration turque. De même, porter l’attention sur la vie associative contribue à révéler le dynamisme et la jeunesse d’une population soucieuse de son image dans la société bretonne et inscrite dans les enjeux contemporains de la citoyenneté.

Faire l’histoire des immigrations à Rennes permet de les intégrer pleinement dans la vie de la cité, C’est un projet ambitieux auquel nous nous attelons, en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels, dans la perspective de faire dialoguer les mémoires de l’immigration avec l’histoire collective.

73 000 immigrés (2,3 % de la population) : une présence plus soutenue aujourd’hui en Bretagne

Selon l’Insee, est immigrée une personne qui réside en France et qui est née étrangère dans un pays étranger. Elle peut avoir acquis la nationalité française ou pas. L’étranger, quant à lui, n’a pas la nationalité française.

La région Bretagne est moins concernée que d’autres par l’immigration. Néanmoins celle-ci n’a cessé de croître depuis les années 1960, constat encore plus vrai ces dix dernières années. Au recensement de 1999, la Bretagne comptait 46 267 immigrés (1,6 % de la population bretonne) et parmi eux, 32 294 étrangers (1,1 % de la population). Le recensement de 2006 dénombre 73 021 immigrés et 52 289 étrangers, soit respectivement 2,3 % et 1,7 % de la population bretonne. Entre 1999 et 2006, la présence immigrée a augmenté de 57,8 % et, la population étrangère, de 62 % (Source : Insee, recensement 2006).

Dans la population étrangère bretonne, le continent européen est le plus représenté (52,5 %) dont une part importante des ressortissants de l’Union Européenne à 27 (48,2 %) ; vient ensuite le continent africain (25 %).

La lecture des données du recensement de 2006 accessibles au public sur le site de l’Insee doit se faire avec une extrême prudence. En effet, les tableaux font apparaître les nationalités suivantes : Turcs (4 821) ; Portugais (4 749) ; Marocains (4 260) ; Algériens (2 389), Espagnols (1 079) ; Italiens (906) et Tunisiens (629). Une absence notable dans les nationalités nommées, celle des Britanniques qui constituaient pourtant en 1999 la première nationalité en Bretagne¹⁴. Plus récemment encore, en avril 2008, la revue de l’Insee en Bretagne, *Octant*, titrait « Peu d’immigrés en Bretagne mais toujours plus de Britanniques » et dénombrait 10 964 immigrés britanniques dans notre région. Les Britanniques auraient-ils disparu ? Non, bien sûr. Ils sont seulement absents de l’exploitation principale du recensement accessible sur le site de l’Insee. La population britannique étant très faible à l’échelle de la France, cette donnée n’est donc pas immédiatement accessible à d’autres échelles (régionale, départementale, communale, etc.) et comptabilisée dans la rubrique « autres nationalités de l’UE à 27 ». En décembre 2009, nous ne sommes donc pas en mesure d’indiquer le nombre de Britanniques en Bretagne en 2006. Néanmoins, nous supposons, de manière plausible, que leur nombre a progressé par rapport à 1999, date à laquelle ils étaient déjà 4 185.

14. Cf. Insee / Fasild, *Atlas des immigrés en Bretagne*, avril 2004.